

Participants :

NOM Prénom	Fonction, service
CHABRIDON Christelle	Mandataire Judiciaire Protection des Majeurs
BARANGER Jean- Claude	Représentant des familles
HUVELIN Sylvie	Responsable administrative EHPAD
MENARD Catherine	Cadre de santé EHPAD (Ile de Chalonnnes-Quartier La Fayette-St Briec)
MOREAU Gilles	Représentant des familles - titulaire
MORIN Amélie	Directrice Adjointe
ONILLON Jean- Pierre	Représentant des résidents
ROBERT Jean-Luc	Représentant des résidents

NOM Prénom	Fonction, service
SOURICE Louise	Représentant des familles - titulaire
CHAPEAU Cindy	Responsable qualité
BUTET Angélique	Animatrice
ALGOURDIN Sylvie	Animatrice
VALENCIA Alexandre	Président
DENIS Lydia	Représentant des familles
PAPIN Josette	Représentant du personnel
BOULISSIERE Louise	Service civique
JUGEAU Océane	Service civique

ORDRE DU JOUR :

- *Validation du PV du 19 octobre 2022*
- *Questions des représentants des résidents et des familles*
- *Suivi des remarques*
- *Programme des animations*
- *Mise à jour du site internet*
- *Contrat de séjour et règlement de fonctionnement*
- *Résultat des enquêtes de satisfaction*
- *Point sur le projet d'établissement et les projets des usagers*
- *Retour sur les Fiches d'Eléments appréciables*
- *Laïcité en établissement publics*
- *Divers*

Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2022.

La Directrice présente Mme Maryline BRANCHEREAU, cadre de santé sur l'EHPAD Ile de Nantes les lundi, mardi et mercredi et sur le site de Rochefort les jeudi et vendredi.

1 – SUIVI DES REMARQUES FORMULEES PAR LES FAMILLES ET RESIDENTS EN EHPAD

Comment faire évoluer le mode de communication entre les membres du Conseil de Vie Sociale ?

La Directrice rappelle l'existence de l'adresse mail cvs@chca.fr, les familles sont informées de cette adresse et peuvent communiquer, sachant que seuls, les membres représentants des familles ou des résidents en seront destinataires.

De plus, il est rappelé que l'Etablissement peut mettre à disposition une salle afin d'échanger, sur simple demande auprès du service des admissions.

Problématique de la réception des journaux ?

Beaucoup de mécontentement sur la réception des journaux, Ouest France ou Courrier de l'Ouest, notamment le lundi, malgré les appels et un courrier de la Direction, pas de solutions notoires à ce jour, la livraison par voie postale, quant à elle, fonctionne plutôt bien.

Problèmes persistants de réception (téléphone et télévision)

Pour les bornes WIFI, problème de fixation pour les bornes, l'informaticien a relancé l'entreprise, en attente à ce jour.

Quant à la mauvaise qualité d'image (pixellisation) des téléviseurs, l'entreprise SPIE doit intervenir le lundi 12 décembre.

Recrutement de 2 personnes en service civique

Nous accueillons pendant 8 mois du lundi au jeudi, 2 services civiques, l'occasion pour ces 2 personnes de découvrir les métiers du milieu médical et d'apporter leur soutien à l'équipe d'animation.

Présentation des menus de fin d'année

Les animatrices présentent les repas de fêtes de fin d'année et éveillent nos papilles, ceux-ci seront réalisés par notre service restauration. Les menus seront affichés dans les services et chaque résident recevra le sien.

2 – ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE

Plusieurs goûters et animations vont venir clôturer cette année 2022, les animatrices seront présentes auprès des résidents pour marquer ces événements.

3 – MISE A JOUR DU SITE INTERNET

Le site internet ((www.chca.fr)) a été optimisé avec de nouveaux icônes sur la colonne de droite, permettant ainsi d'accéder directement au planning des animations, aux menus et à la lettre d'information.

4 – RESULTAT DES ENQUETES DE SATISFACTION

Cindy CHAPEAU présente les résultats des enquêtes de satisfaction réalisées auprès des résidents et des familles. Elle remercie l'équipe des psychologues, animatrices et Mme HOUDAYER pour l'aide apportée au recueil auprès des résidents.

Le taux de participation est satisfaisant, avec 90% des résidents (en capacité de répondre) et 44% des familles.

Les retours mettent en évidence,

Des points satisfaisants :

- Le calme, la sécurité
- Le logement du résident
- Le respect de l'intimité et de la dignité
- La prise en charge de la douleur et les soins apportés
- Globalement le relationnel avec les professionnels
- La lettre d'information
- La prestation repas accompagnant

Des points à améliorer :

- Le temps du repas en salle à manger
- Les quantités servies et choix proposés
- Les animations, activités proposées, à adapter en fonction des capacités de chacun
- L'information sur les animations pour les familles
- Le fonctionnement du téléphone et des télévisions
- Les modalités de communication entre professionnels et familles
- La connaissance des référents soignants
- La connaissance du Conseil de Vie Sociale
- La prestation linge
- Les espaces extérieurs et leur accessibilité

TAUX DE RETOUR

- Pour les habitants :

Résidences	Ile de Chalennes	Saint Briec	La Fayette	Ile de Nantes	La Source	TOTAL Habitants
Nombre de résidents au total	28	33	39	39	35	174
Nombre de résidents en capacité de répondre	0	14	19	17	21	69
Retours	0	11	17	16	18	62
Taux de retour	0	78%	90%	94%	81%	90%

- Pour les familles :

Résidences	Ile de Chalennes	Saint Briec	La Fayette	Ile de Nantes	La Source	TOTAL Familles
Nombre d'envois	111				26	137
Retours	18	8	11	10	11	63*
Taux de retour	42%				42%	46%

*5 retours anonymes

5 – LANCEMENT DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Calendrier

- Juin 2022 : définition de la méthodologie et planification de la démarche
- Octobre 2022 : communication sur le projet enquête de satisfaction
- Décembre 2022 : rédaction des axes du nouveau projet
- 1^{er} trimestre 2023 : validation en instances et lancement



6 – FICHE D'ÉLÉMENTS APPRÉCIABLES

Il s'agit de mettre en avant les événements positifs, valoriser les bonnes initiatives et faire part de notre satisfaction, ci-dessous quelques exemples recueillis :

- Une famille a offert des lots pour le loto, une autre des décorations et sapins de Noël
- Le cinéma de Chalonnes a rajouté un créneau pour nos résidents
- Talents de soignants avec la confection de décorations de Noël et la réalisation de portrait de résidents ...

7 – LAÏCITE EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République :

- Rend obligatoire la désignation d'un référent laïcité dans les trois fonctions publiques
- Institutionnalise une journée de la laïcité au sein de la fonction publique, le 9 décembre.

Le 9 décembre correspond à la date anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, considérée comme l'un des textes fondateurs de la laïcité en France

Les référents laïcité au sein du CHCA sont Mme PETTINI (Directrice adjointe) et Mme CHATEAU (coordinatrice de soins), leurs missions sont les suivantes :

- Sensibiliser les agents publics et les personnes chargées de l'encadrement et de la direction au principe de laïcité et de diffuser l'information liée à ce principe.
- Conseiller les agents et les personnes chargés de l'encadrement et de la direction pour la mise en œuvre du principe de laïcité, notamment en répondant à des sollicitations d'ordre individuel ou général.
- Organiser, à son niveau et le cas échéant en coordination avec d'autres référents laïcité, la journée laïcité du 9 décembre de chaque année.

8 – CONTRAT DE SEJOUR ET REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Les modifications sont principalement dues à la publication de deux décrets en avril 2022

- Le décret n° 2022-734 portant diverses mesures d'amélioration de la transparence financière dans la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Le décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 portant modification du Conseil de la Vie Sociale et autres formes de participation

Elles concernent notamment :

- ✓ L'accessibilité à Internet pour les résidents et les visiteurs
- ✓ La gratuité du marquage du linge personnel des résidents
- ✓ La clarification de la possibilité d'évolution des tarifs des prestations conformément à la réglementation
- ✓ La clarification du délai de facturation après un décès
- ✓ La composition du CVS à compter du 1er janvier 2023

9 – POINTS DIVERS

Mme SOURICE a rencontré la municipalité concernant l'accès mobilité au CHCA, et nous informe que les 2 places situées à gauche en sortant de l'Etablissement seront supprimées et remplacées par des jardinières afin de faciliter la visibilité à la sortie. De même un marquage au sol sera fait pour signaler la présence d'obstacles (poteaux électriques, obstacles, ...)

A vos agendas,

PROCHAIN CVS LE VENDREDI 14 AVRIL 2023

Alexandre VALENCIA

Président



Pour contacter le CVS, adresse mail suivante : cvs@chca.fr